

ANNEXE III

BUDGET INDICATIF GLOBAL 2017-2021

CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT EAC/S28/2016

RÉSEAU EUROPÉEN DE PROMOTION DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Veuillez donner un aperçu indicatif du budget pour toute la durée de la convention-cadre de partenariat. Les budgets annuels prévisionnels doivent reposer sur un montant de subvention similaire à celui de la première année (montant maximal accordé de 300 000 EUR, taux maximal de cofinancement UE de 75 %), qui sera précisé dans les programmes de travail annuels et dans les conventions de subvention spécifiques (sous réserve d'évaluation et de disponibilité des crédits budgétaires).

Dénomination du réseau:		Acronyme:				
Poste		ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	TOTAL
D é p e n s e s	A. COÛTS ÉLIGIBLES					
	<u>COÛTS DIRECTS</u>					
	A.1 Frais de personnel					
	A.2 Frais de voyage et de séjour					
	A.3 Équipement					
	A.4 Services de sous-traitance, de consultance et autres services externes					
	A.5 Conférences, séminaires et autres événements					
	A.6 Autres coûts directs					
	SOUS-TOTAL DES COÛTS DIRECTS					
	<u>COÛTS INDIRECTS</u>					
A.7 Coûts indirects (frais généraux) représentant au maximum 7 % du sous-						
TOTAL DES COÛTS ÉLIGIBLES						
B. COÛTS NON ÉLIGIBLES						
B.1 Contributions en nature						
B.2 Autres coûts non éligibles						
TOTAL DES COÛTS						
R e v e n u s	A. RECETTES					
	A.1 Total de la subvention de l'UE (au maximum 75 % des coûts éligibles)					
	% des coûts éligibles					
	A.2 Revenus générés par l'action					
	A.3 Contribution financière de tiers affectée aux coûts éligibles					
	B. AUTRES REVENUS					
	B.1 Contribution financière du bénéficiaire (ressources propres)					
B.2 Autre contribution financière de tiers						
B.3 Contributions en nature						

	TOTAL DES REVENUS					
--	-------------------	--	--	--	--	--